

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais poser la question suivante au leader adjoint du gouvernement à la Chambre. Si, comme le précise le décret du conseil du 31 mars 1988, l'ancien secrétaire d'État et député de Rose-dale devrait commencer aujourd'hui, à titre de commissaire, à faire enquête sur l'avenir de la zone de Toronto située en bordure du lac et à faire des recommandations à ce sujet, je voudrais savoir quand il a démissionné comme député de Rose-dale. S'il a démissionné hier ou aujourd'hui, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas déclenché immédiatement des élections partielles pour combler le poste, comme lorsque M. Lucien Bouchard a été nommé secrétaire d'État, que le député de Lac-Saint-Jean a démissionné et que des élections partielles ont été déclenchées immédiatement?

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, je me renseignerai pour savoir où se trouve exactement la lettre de démission afin de pouvoir satisfaire la curiosité de mon collègue. Nous voudrions donner à mon collègue l'occasion de trouver un candidat, comme pour les dernières élections partielles.

M. Gray (Windsor-Ouest): Nous en avons un depuis un an.

M. Lewis: Je sais que cela n'a pas été sans peine.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LOI CONSTITUANT LE TRIBUNAL CANADIEN DU COMMERCE EXTÉRIEUR

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ LÉGISLATIF

L'hon. Bob Layton (Lachine): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le rapport du comité législatif sur le projet de loi C-110, Loi constituant le Tribunal canadien du commerce extérieur et modifiant ou abrogeant d'autres lois en conséquence.

(Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.)

* * *

LA LOI NATIONALE DE 1987 SUR LES TRANSPORTS

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, les partis ayant eu des entretiens, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour présenter le projet de loi intitulé Loi modifiant la Loi nationale de 1987 sur les transports, qui figure au *Feuilleton* au nom du ministre d'État chargé des Transports.

[Français]

M. le Président: Y a-t-il consentement unanime?

Pétitions

Des voix: D'accord.

L'hon. Otto Jelinek (au nom du ministre d'État (Transports)) demande à présenter le projet de loi C-131, intitulé Loi modifiant la Loi nationale de 1987 sur les transports.

M. le Président: La Chambre permet-elle à l'honorable ministre de déposer ce projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

M. le Président: Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom d'un certain nombre d'habitants de l'ouest du Canada qui affirment que le gouvernement fédéral n'a pas reçu des Canadiens le mandat de conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis. Ils croient que l'accord négocié menace le fondement même de notre souveraineté politique et économique en enlevant au gouvernement canadien le pouvoir de contrôler efficacement la propriété étrangère, de mettre en valeur nos ressources énergétiques au mieux de nos intérêts et de donner des chances égales à toutes les régions.

Ils signalent également que l'accord prive le Canada de la liberté politique de déterminer son propre avenir économique et mine notre capacité de bâtir une société distincte de celle des États-Unis.

Les pétitionnaires prient donc humblement le Parlement de se dissoudre sans tarder pour permettre aux Canadiens d'accepter ou de rejeter, à l'occasion d'élections générales, l'accord commercial proposé.

● (1510)

L'ÉGALITÉ DE CHOIX EN MATIÈRE DE GARDE DES ENFANTS

M. Paul Gagnon (Calgary-Nord): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter une longue pétition signée par 4 712 Canadiens de Victoria à Québec, de 24 villes et villages en Alberta, de huit en Colombie-Britannique, de trois en Saskatchewan, de deux au Manitoba, de 15 en Ontario, du Cap-de-la-Madeleine, de Trois-Rivières au Québec et de Whitehorse au Yukon.